

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES  
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

**ADPEP 45**



**COMPTE DE RESULTAT**

**SESSAD Pro**

**2025**

ADPEP 45  
25 boulevard Jean Jaurès  
CS 15615  
45056 ORLÉANS CEDEX 1

SESSAD Pro  
767 boulevard Duhamel du Monceau, 45160 OLIVET

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## I. Présentation de l'association

### Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

### Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;

- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficacité, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

#### Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle direction associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
  - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
  - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
  - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;  
; (Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) •
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

#### Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP.

## I. Présentation du pôle

Le pôle ASP réunit, l'ESAT PEP giennois, l'ESAT Servipep, l'EA de Dampierre, le SAVS d'Orléans, le foyer des droits de l'homme, les structures de la PAAG (foyer des hauts de Gien, SAVS de Gien, foyer de vie de jour et SSO de Gien), le DIDE, le SESSAD pro, et depuis 2024 le service relais.

Le fonctionnement en pôle permet de créer des synergies et dynamiques transversales, de développer des mutualisations, d'accompagner les projets et chantiers associatifs, de décloisonner les structures en facilitant les ponts et les liens.

Ainsi les cadres de direction du pôle se sont réunis mensuellement pour :

- S'informer et échanger sur les actualités associatives et du secteur
- Développer et mutualiser la formation des professionnels
- Accompagner l'appropriation des nouveaux outils associatifs et le déploiement du DU Ogirys
- Échanger sur les difficultés et réussites de terrain et les questions RH
- Harmoniser les pratiques
- Élaboration des stratégies de déploiement des projets transversaux
- Travailler sur les DUERP à partir du nouveau logiciel
- Réaliser des projets en commun
  - Planification et animation partagée des réunions insertion pro pour l'ensemble des professionnels concernés au sein de l'asso (4 par an)
  - Travail avec la CPAM pour la mise en place d'actions de prévention (prévention des différents cancers) et de facilitation d'accès aux soins

- Formations des professionnels

Suite à la mise en place des CSE par pôle en janvier 2024, les plans de formations sont élaborés au niveau de chaque pôle. Ce périmètre permet de mettre en place des formations transversales aux différentes structures, de diversifier l'offre de formation et de développer l'identité associative.

Ainsi en 2025, 19 formations ont pu être mises en place sur le pôle grâce à la diversification des financements ce qui représente près de 2000 heures de formation pour 85 professionnels :

- 11 formations avec financement OPCO santé pour 31 618 €
- 4 formations (analyse de la pratique et formation incendie dans les foyers) avec un financement sur fonds associatifs pour 8 610 €
- 1 formation financement CPAM pour une valeur de 3 000 €
- 3 formations autodétermination Usagers/professionnels financées par CNR pour 9510 €

2 formations ont intégré des usagers des structures :

- o La formation sur l'autodétermination avec la participation de 24 usagers
- o La formation incendie et manèment des extincteurs au foyer d'hébergement de Gien avec la participation des 17 résidents

Les 6 formations qualifiantes (dont 2 apprentissages éducateurs spécialisés) initiées en 2024 se sont poursuivies en 2025 avec la finalisation d'un CAFERUIS, d'un DE d'éducateur spécialisé, d'un CAFDES, d'un titre de moniteur d'atelier.

## Nombre de professionnels du pôle ASP ayant participé aux formations 2025

Intitulé formation	Nbre heures/professionnel	ESAT SERVIPEP	ESAT PEP Giennois	SAVS Orléans	PAAG			Foyer des droits de l'homme	SESSAD pro	DIDE	Service relais	EA
					SAVS Gien	FH	accueil de jour					
Sauveteur secouriste du travail Perf	7	7	3	3				1		2	3	
Premier secours en santé mental	14	4	12	1	1	3		2		1		
Adapter sa posture professionnelle aux spécificités du trouble psychique	14								3	1	10	
Accompagner l'avancée en âge des personnes en situation de handicap	21	1		2	2	2	1	1				
sentiment d'impuissance dans la relation d'aide	21		1	1				1	4			
accompagner les usagers dans la RAE	72	1										
animateur retraite - un avenir après le travail	35			1	1							
tuteur /maitre d'apprentissage	47					1						
MAC SST	7		11									3
Autisme : comprendre et accompagner	14			2					3		6	
analyse de la pratique	2	1		2	3	8	3	6	5	5	8	
Autodetermination et pouvoir d'agir	14	10		4				4	3	2	5	
manipulation extincteur et conduite à tenir /incendie	3							6				

## II. Présentation du SESSAD PRO

La mission principale du SESSAD Pro est de favoriser l'insertion globale en milieu ordinaire (sociale et professionnelle), en accompagnant les jeunes tout au long de leur parcours scolaire et de formation, en les aidant à cheminer vers l'autonomie et en organisant la mise en œuvre des moyens de compensations et des outils d'adaptation.

Le service assure un accompagnement global et personnalisé des jeunes et des familles à travers un projet prenant en compte la singularité de la personne, leurs attentes et besoins.

Les domaines d'intervention ont été déclinés en prestations codées selon la nomenclature Serafin et sont les suivants :

- La formation scolaire et professionnelle
- L'inclusion et l'accès au droit commun
- L'accompagnement médico-social
- L'évaluation et l'orientation
- Le développement de l'autonomie
- Le soutien à la citoyenneté

Le SESSAD Pro accueille des adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans, (autorisation d'accueil jusqu'à 25 ans depuis septembre 2020) présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles de la conduite et du comportement, et des difficultés ou des troubles de l'apprentissage. Les jeunes, pour être accompagnés par le service, doivent bénéficier d'une reconnaissance de handicap et d'une orientation de la CDAPH

Le SESSAD Pro accompagne le jeune vers/dans la formation qualifiante, favorise l'insertion professionnelle et sociale en milieu ordinaire, stimule les capacités du jeune et ses possibilités d'évolution dans son milieu de vie (famille, école, entreprise, environnement social). Il vise à la meilleure employabilité du jeune.

Le SESSAD Pro PEP45 a ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2010 avec un financement de 15 places. Au 1<sup>er</sup> juillet 2013, 10 places supplémentaires ont été accordées par l'ARS, portant le nombre de places financées à 25. La montée en charge s'est poursuivie au cours de l'année 2014 avec 10 nouvelles places.

A ce jour, le service est donc agréé pour 35 places.

### III. Ressources humaines

Le 1er novembre 2025, un éducateur spécialisé à mi-temps a quitté le service. Il a été remplacé le 12 novembre par une éducatrice spécialisée à 0.5 ETP.

7 professionnels de l'équipe sur les 8 ont participé à au moins une formation cette année.

La majeure partie de l'équipe a participé à au moins une réunion interservices "Insertion Professionnelle" au siège. Une professionnelle a participé au groupe interservices d'analyse de la pratique professionnelle de janvier à juin. Depuis le mois de septembre 2025, de nouveaux groupes ont été mis en place avec un nouvel intervenant et 5 professionnels y ont participé.

Comme tous les cadres du pôle, le chef de service a participé à la formation à la préparation à l'évaluation HAS. Trois salariés ont été présents à une des formations à l'auto-détermination, quatre à la formation "sentiment d'impuissance dans la relation d'aide", trois à la formation "Adapter sa posture professionnelle aux spécificités du trouble psychique" et trois à la formation "autisme : comprendre et accompagner".

<b>Indicateurs communs</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<i>Nombre de postes vacants</i>	0	0
<i>Taux d'absentéisme</i>	0%	4%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	0%	11%
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	0	0
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	0	0
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	0	0

Commentaires : L'équipe a cumulé 86 jours d'absence sur l'année, presque essentiellement liés à une longue absence d'un éducateur spécialisé. Le service n'a pas recruté d'apprenti, mais deux stagiaires ont été accueillies en 2025 (éducatrices spécialisées).

## IV. Activité et accompagnement des personnes

53 jeunes ont bénéficié du service en 2025, soit le même chiffre que 2024.

15 entrées et 14 sorties ont été réalisées, ce qui correspond à une légère baisse par rapport à 2024 (19 entrées et 15 sorties). L'absence de l'éducateur spécialisé sur le premier semestre 2025 a retardé plusieurs admissions.

La liste d'attente était de 11 personnes fin 2025, contre 5 en 2024. Les délais d'attente ont donc explosé cette année, passant de quelques semaines à 6 à 9 mois dans certains cas. Cela s'explique par un nombre d'admissions moins important, mais surtout plus de sollicitations de familles orientées par l'Education Nationale ou d'autres partenaires, dont le SESSAD DTP.

Les jeunes sont principalement orientés par les établissements du médico-social et des établissements scolaires dispositif ULIS et ULIS PRO.

L'effectif au 31/12/2025 est de 38 jeunes accompagnés. L'âge moyen de 18 ans et 6 mois, comme en 2024. Le SESSAD Pro les accompagne dans le cadre de leur formation (ULIS Pro, lycée professionnel, EREA, CFAS, CFA, MFR, CDD, CRP, GRETA, domicile-déscolarisés, recherche d'emploi, projet de vie, réorientation vers un autre service).

Au cours de l'année 2025, 14 sorties ont eu lieu dont 5 vers l'emploi en milieu ordinaire (dont 2 CDI). Un jeune a été admis en ESAT tandis que quatre autres jeunes ont été réorientés vers des établissements ou services plus adaptés (DAME, SAEJ, IEM). Enfin, trois jeunes ont poursuivi leur scolarité sans le soutien du SESSAD Pro car il n'y avait plus de demandes exprimées ou plus de besoins.

Le profil des jeunes accueillis : 38 garçons et 15 filles, soit une proportion de 72% de garçons, similaire à l'année dernière (73%).

Les personnes accueillies peuvent présenter une déficience intellectuelle, des troubles de l'apprentissage, des troubles du comportements associés ou non à une hyperactivité, des troubles DYS, ou des troubles du spectre autistiques.

En 2025, 22 jeunes ont obtenu un diplôme, une qualification ou ont signé un contrat.

- 4 jeunes ont obtenu leur CFG (Certificat de formation générale), et un a également obtenu en plus son DNB (Diplôme National du Brevet)
- 9 jeunes ont obtenu un CAP (Productions et Services en Restauration, Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural, Cuisine, Agent de Propreté et d'Hygiène, Logistique, Jardinier-Paysagiste)

- 1 jeune a obtenu un Bac professionnel (Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique)
- 1 jeune a obtenu le BAFA
- 2 jeunes ont obtenu une qualification (aide vétérinaire et coffreur bancheur)
- 4 jeunes ont signé des CDD de plusieurs mois
- 1 jeune a signé un CDI

Un moment festif, appelé "soirée des réussites" a été organisé le 7 octobre 2025, afin de valoriser l'investissement des jeunes durant leur parcours de formation. Les familles, les employeurs et les équipes enseignantes ont été invités et les jeunes ont été appelés à expliquer leur parcours devant l'assemblée présente.

Situation des 53 personnes accompagnées au 31/12/2025 ou à leur sortie :

- 16 étaient dans ou proche du monde professionnel (2 en CDI, 4 en CDD, 2 en intérim ou en chantier d'insertion, 3 en formation d'adulte, 1 en POEC en vue d'une embauche, 3 en recherche d'emploi et 1 admis en ESAT)
- 34 étaient dans le milieu scolaire ou proche de le réintégrer (1 en BTS, 5 en bac pro, 1 en Brevet professionnel, 17 en CAP, 1 au collège, 3 déscolarisés en attente de réorientation et 6 réorientés en DAME/IEM/DITEP/SAEJ)

Afin de proposer un accompagnement global et de qualité, les professionnels développent le travail en pluridisciplinarité. Le service, pour élargir les domaines de prises en charge, fait donc aussi appel à des professionnels de santé et paramédicaux libéraux. En 2025, des bilans ont été élaborés par des ergothérapeutes et une neuropsychologue pour plusieurs jeunes du SESSAD Pro.

Par ailleurs, 16 jeunes du service ont bénéficié du soutien pédagogique régulier d'enseignants spécialisés pour faciliter leurs apprentissages, leur organisation de travail et la préparation d'examens.

### **Gestion des admissions et liste d'attente**

En 2025, 25 présentations de service ont été réalisées. A la suite, 21 jeunes ont intégré la liste d'attente et 4 ont été réorientés vers un service adéquat ou n'ont pas donné suite. 15 jeunes ont été admis. 11 jeunes étaient en liste d'attente au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 120% par rapport à 2024.

De plus, le service a eu régulièrement des échanges avec des familles ou des partenaires pour prodiguer des conseils ou des pistes d'orientation, sans que cela ne se traduise par une rencontre physique.

Les professionnels ont également répondu aux sollicitations de partenaires pour rencontrer les familles (CMPP) ou encore pour échanger sur une situation et/ou participer aux équipes de suivis de scolarisation (Enseignants Référents).

## L'accompagnement des jeunes

Chaque jeune est accompagné individuellement par un éducateur référent. L'éducateur fait le lien avec les lieux de scolarité, de formation, de stage ou d'apprentissage en fonction des besoins et s'assure que le jeune évolue dans un environnement adapté. La psychologue du travail du service reste disponible pour co-construire ou affiner un projet professionnel, la psychologue clinicienne rencontre les jeunes qui le souhaitent et fait le lien avec les autres acteurs du parcours de soin. Enfin, la conseillère en économie sociale et familiale reprend l'accompagnement des jeunes les plus proches du monde de l'emploi pour les préparer à leur vie d'adulte. Le service a su tisser un vaste réseau départemental avec les partenaires du soin, de l'insertion sociale et de la formation et de l'emploi afin de contribuer à insérer la personne accompagnée dans la société qui l'entoure, et pas uniquement dans le monde professionnel.

Au-delà de l'accompagnement individuel, le service s'attache à regrouper les jeunes afin de travailler l'autonomie de jeune adulte et la relation à l'autre d'une manière différente, dans le cadre de groupes éducatifs, de sorties ou d'activités sportives ou ludiques. En 2025, le SESSAD Pro a renouvelé la majeure partie de ces moments d'échanges, tout en adaptant le contenu aux personnes présentes :

- En février, un atelier "expression et communication" de 4 jours, animé par un professionnel de théâtre, a été proposé à une douzaine de jeunes du SESSAD Pro. Par le biais d'exercices et de petits jeux, cet atelier a permis d'aider les jeunes à se sentir plus à l'aise avec leur corps, dans leur prise de parole, et face aux regards des autres. Les progrès constatés à l'issue de l'atelier sont toujours significatifs.
- En juillet, un séjour de trois jours à la Rochelle a permis aux nouveaux jeunes du SESSAD Pro de s'intégrer au groupe de jeunes existant. Ce séjour, ouvert à 14 jeunes, est venu clôturer l'année scolaire et a permis un espace de plaisir et détente après la période scolaire (stage, examens, scolarité...). Pour certains d'entre eux, il s'agissait de leurs seules vacances estivales et de leur première expérience de séjour en bord de mer.
- En octobre, un court séjour près de Romorantin pour un groupe de 14 jeunes a été réalisé. Ce séjour très attendu par les jeunes du service, est un moment pour favoriser la participation, la découverte culturelle, sportive, l'autonomie dans la vie quotidienne (budget, courses, préparation du repas, se repérer, vie en groupe...). Ce moment permet à l'équipe éducative de mieux cerner le niveau d'autonomie dans le quotidien de chaque jeune. Ce séjour est un outil éducatif pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, la confiance en soi et travailler le savoir être ; il est préparé avec les jeunes.
- Le groupe « vie sociale » se réunit environ 8 fois dans l'année et permet de travailler l'autonomie dans les démarches administratives.
- Le groupe "sport adapté", se réunit avec la même fréquence et permet la découverte d'un sport au sein d'une association. En 2025, les jeunes ont pu pratiquer du basket, du canoë, de l'escrime et de boxe. Un stage basket de deux jours a été proposé aux jeunes en octobre en partenariat avec le club de basket d'Ingré. A noter que le SESSAD Pro a aussi participé à l'événement annuel sportif Olym'PEP.
- Un groupe "garçons" est proposé à la même fréquence, animé par la psychologue et un éducateur, afin d'échanger et sensibiliser sur les questions du corps, de la sexualité et des relations amicales et amoureuses. Son pendant, le groupe "filles", n'a pas pu avoir lieu en 2025, le

nombre de jeunes femmes disponibles n'étant pas assez élevé, mais un atelier au Planning Familial destiné aux jeunes femmes du SESSAD Pro a pu être proposé.

- Des groupes "cuisine" ont été proposés, à hauteur d'une séance à deux par mois, pour environ 3 à 5 jeunes, afin de travailler sur l'hygiène alimentaire, les achats et la préparation de repas. Au-delà de ces aspects éducatifs, cet atelier permet de repérer les difficultés de dextérité des personnes dyspraxiques et de rechercher des moyens de compensation. Des groupes de niveau ont été mis en place, l'un pour les débutants complets en cuisine, l'autre pour ceux qui ont déjà quelques connaissances.
- Ponctuellement, des groupes "prép'emploi" et "budget" ont été proposés aux jeunes les plus proches de l'emploi afin de les familiariser avec certaines notions du quotidien d'adulte.

En plus de ces activités, le service a maintenu les nouveautés de 2024 en raison de la réussite de celles-ci :

- Un atelier "socio-esthétique et bien-être" créé au printemps 2024 avec le soutien d'une socio-esthéticienne extérieure a pour objectif de travailler les questions de la relation au corps, du bien-être et de l'hygiène. Des ateliers sur les mains, le visage et les pieds ont été réalisés.
- Trois "cafés-parents" a été proposé aux parents des jeunes accompagnés en 2025, dans un lieu neutre et moins institutionnel (Novotel de la Source). Il avait été constaté par l'équipe que beaucoup de parents étaient démunis face à la situation de leur enfant, que ce soit sur le quotidien ou dans l'arrivée vers l'âge adulte, et qu'ils n'avaient pas toujours des interlocuteurs pour en parler. Ce groupe de parole, animé par la psychologue clinicienne et une éducatrice a rassemblé 4 à 7 parents en fonction des séances. Beaucoup de sujets ont pu être abordés et les retours des parents ont été très positifs.

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

<b>Indicateurs communs</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i>	<i>Non renseigné</i>	<i>83%</i>
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>

**Commentaires** : La majeure partie des projets intègre au moins une évaluation, liée à la scolarité ou la formation (Gevasco, bilan CFA/CFAS), à l'immersion professionnelle (PMSMP), par un autre service ou établissement (SESSAD DTP, DAME, CFPERM, ESAT...) ou paramédicale

(neuropsychologique, ergothérapeutique...). Par ailleurs, toute l'équipe utilise sans difficulté le DUI. La nouvelle éducatrice arrivée en novembre 2025 a été formée par le chef de service à son arrivée.

<b>Structures concernées</b>	<b>Indicateurs spécifiques</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAMES	Taux des personnes accompagnées travaillant ou ayant intégré le milieu ordinaire	Non renseigné	38%

Commentaires : 20 jeunes du SESSAD Pro ont été salariés dans le milieu ordinaire en 2025 (apprentissage, Interim, CDD ou CDI)

## V. Participation et consultation de la personne accompagnée

Il n'existe pas d'instance de représentation au Sessad Pro.

Une enquête de satisfaction est envoyée aux usagers et leurs représentants légaux à la remise de chaque projet personnalisé d'accompagnement. Le questionnaire a été travaillé en 2024 et une nouvelle mouture est utilisée à compter du 1er janvier 2025. Un bilan avec les familles et les usagers sera proposé en 2026.

<b>Indicateurs communs</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Part des professionnels formés à l'autodétermination	0%	33%
Part des usagers formés à l'autodétermination	0%	0%
Part des représentants légaux formés à l'autodétermination	0%	0%

Commentaires : Trois professionnels ont été formés à l'auto-détermination en 2025. Aucun usager n'a pu l'être en raison d'incompatibilité d'agenda, la scolarité, la formation et l'emploi étant évidemment privilégiés. Aucune action envers les représentants légaux n'a été imaginée pour le moment.

## VI. Qualité et évaluation

- Dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), plusieurs groupes de travail se sont réunis et ont travaillé sur la refonte du livret d'accueil (à finaliser en 2026) et le questionnaire de satisfaction à l'égard des personnes accompagnées et des représentants légaux (mis en œuvre en 2025). Un travail sur l'homogénéisation des écrits sur le DUI aura lieu en 2026.

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COPIL associatif	COPIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2025: 1 (réunion lancement)	4	6

*En plus des COPIL Qualité, l'équipe a pris des temps de travail sur les thèmes suivants : "bienveillance et éthique", "accompagnement à l'autonomie", "fluidité des parcours", "accompagnement à la santé", "droit de la personne", "expression et participation de la personne accompagnée".*

- Plaintes et EI : pas de plainte ou d'événement indésirable en 2025. Mise en place d'une "procédure EIG" associative.

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	0
Nombre d'évènements indésirables	0	0
Nombre d'évènements indésirables graves	0	0
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

<b>Indicateurs communs</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	0%	80%
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	0%	100%
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	11%	56%

**Commentaires :** Un groupe de travail incluant tous les professionnels a été créé autour des bonnes pratiques sur le thème de l'attente des personnes et leur projet personnalisé. Il s'est réuni deux fois, mais a été mis en sommeil sur le deuxième semestre 2025, en raison des temps de travail en lien avec l'auto-évaluation HAS.

## VII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

Le SESSAD Pro est reconnu par les partenaires comme service ressource dans l'accompagnement des projets professionnels des jeunes en situation de handicap vers le milieu ordinaire. Ainsi l'équipe a été sollicitée à plusieurs reprises pour échanger sur la situation de jeunes en formation et/ou accompagnés par d'autres services ou établissements médico-sociaux (SESSAD, CMPP, DAME/SIPFP, PCPE, DITEP, etc.) nécessitant un regard extérieur quant aux réponses à apporter aux attentes et besoins des jeunes.

Le service est parfaitement identifié par l'Education Nationale qui oriente de nombreuses familles vers le SESSAD Pro. L'équipe est systématiquement invitée aux réunions ESS (équipe de suivi scolaire) et fait régulièrement des présentations de service dans les collèges du département auprès des classes ULIS de 3ème et 4ème.

Le service participe à de nombreux forums vers l'emploi et l'insertion.

<b>Structures concernées</b>	<b>Indicateurs spécifiques</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<i>ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME</i>	<i>Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)</i>	12	19

Commentaires : Pour les élèves déscolarisés ou pour les jeunes ayant obtenu leur diplôme, il est souvent nécessaire de réaliser des stages en entreprise afin de découvrir un nouvel environnement de travail, confirmer un projet professionnel ou acquérir de nouvelles compétences. Dans ce cadre, plusieurs jeunes ont pu bénéficier de PMSMP d'une semaine ou plus, ou de DuoDay.

## VIII. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2025 :

- Une augmentation de la liste d'attente significative, au 31 décembre 2025, certains jeunes attendaient depuis plus de 6 mois une place au SESSAD Pro, alors qu'il n'y avait pratiquement pas d'attente en 2024.
- Après la formation du chef de service en avril 2025, le service a entamé une série de travaux autour des 9 grandes thématiques du référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, dans le but de se préparer à l'évaluation qui aura lieu en octobre 2026. Poursuite des COPIL Qualité dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité.
- Un groupe de sensibilisation aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles s'est réuni deux fois en 2025, sur le thème "les attentes de la personne et le projet personnalisé". Ce groupe a ensuite été mis en sommeil en raison du temps pris à travailler sur l'évaluation, mais reprendra à l'issue de celle-ci.
- Le service poursuit sa politique de partenariat, et a par exemple rencontré en 2025 de nouvelles entreprises adaptées avec lesquelles il sera possible de travailler.

- Perspectives 2026 :

- La poursuite des groupes de travail débutés dans le cadre de la préparation à l'auto-évaluation, avec notamment l'élaboration de questionnaire à destination des usagers
- Poursuite de la mise à jour d'outils (livret d'accueil, charte des droits et liberté en FALC)
- Consolidation de partenariats externes et interne et recherche de nouveaux partenaires
- Réforme de la gouvernance associative qui implique l'intégration du SESSAD Pro à une nouvelle direction